

Espace élèves

Master Actuariat

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les enseignements du premier semestre 2020-2021 prévus initialement en présentiel pourront être amenés à se dérouler *partiellement* ou *entièrement à distance* afin de respecter les règles de distanciation sociale

*Accéder aux formulaires de **candidature***

Master

Demande d'agrément pour les UE d'Actuariat (ACT204, ACT205, ACT206, ACT207)

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

Inscription

Pour les inscriptions en cours à la carte de GFN2XX et BAN201, ainsi qu'en M2 Actuariat, [veuillez vous rendre sur la page de l'EFAB pour télécharger le dossier d'inscription.](#)

Toutes les autres inscriptions sont gérées par la scolarité du Centre Cnam Paris :
<http://www.cnam-paris.fr/m-inscrire/>

Examen

Pour connaître les dates des examens, veuillez vous rendre sur la page [suivante](#).

Attention : il n'y a pas de convocation pour les partiels, il suffit de vous présenter à l'épreuve muni d'une pièce d'identité.

Annulation de cours

Aucune annulation de cours n'est prévue pour le moment.

Examens

[Mise à jour du Règlement national des examens.](#)

<https://actuariat.cnam.fr/espace-eleves/espace-eleves-913277.kjsp?RH=1494852490233>